C’est un terme passe-partout. Employons-le pour une fois. Oui c’est incontournable. Oui la réforme des retraites est incontournable. Sur le long terme – et même sans doute le moyen terme – le *statu quo* est impossible.

Ne serait-ce que parce que la longévité de la vie augmente grâce aux progrès de la médecine.

Raison de plus pour traiter ce sujet comme il le mérite. L’idée qu’il puisse l’être par un amendement inscrit, subrepticement ou non, dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale est absurde et méprisante. C’est comme si on ne voulait pas en parler vraiment, clairement.

La solution au problème n’est ni unique ni simpliste. Ce n’est pas seulement une question d’âge. Bien d’autres facteurs entrent en ligne de compte, en particulier – mais pas seulement – la durée de cotisation, le déroulement des carrières, le degré de pénibilité des tâches effectuées, etc.

C’est pourquoi un dialogue approfondi avec les partenaires sociaux est nécessaire avant l’arrivée du texte devant le Parlement.

Et puis il faudra un débat approfondi au Parlement.

Nous le savons, la Constitution donne au gouvernement des prérogatives étendues.

Ce ne doit pas être une raison pour négliger les indispensables concertations ni les vrais débats. Tout au contraire !

Jean-Pierre Sueur

Phoca PDF